



## Ça caille chez vous ?

## Découvrez

## « Isole TOIT mais pas tout seul »

Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ? Et avec l'hiver qui arrive, c'est le bon moment de s'occuper de sa maison ! Alors, dites stop aux courants d'air et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul », une action lancée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !

### **Vous conseiller et vous aider dans vos travaux**

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez désormais faire appel au Parc ! Un conseiller se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

« Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie au Parc.

### **Assurez vous-même une partie des travaux**

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-même une partie de vos travaux avec des matériaux biosourcés.



### **Pourquoi c'est intéressant ?**

- Vous participez au développement de l'artisanat et d'une filière de matériaux sains et durables.
- Vous gagnez en confort grâce à une isolation performante et de qualité.
- Vous gagnez en expérience, en autonomie et le portefeuille dit merci !

Pour mener à bien ce projet, le Parc s'entoure de nombreux partenaires, espaces info énergie, réseaux de professionnels du bâtiment, organismes de formation, collectivités locales.

### **Intéressés ? Besoin de plus d'informations ?**

Contactez Sébastien Bodin au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

02 41 53 66 00 ou par mail : [s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr)

Ce dispositif a été créé par le PNR de Millevaches en Limousin et le Beaujolais vert - ©PNR de Millevaches en Limousin - PNRLAT